



## PROCES-VERBAL

### COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

Réunion du 8 décembre 2022

**Président :** M. GADROY Grégory,  
**Vice-président :** M. BERTIN Denis,  
**Secrétaire :** M. BRUERRE Mickael,  
**Membre :** M. LECUYER Alain, M. LAURENT Maxence / M. SERVAIS Alexis /  
M AMEDRO Éric / M. MAUJEAN David.

- L'ordre du jour appelle à l'étude les dossiers en cours.

**Match n° Championnat futsal District du 7 octobre 2022**

**Witry les Reims 2 - Anglure futsal**

**Réserves déposées par le capitaine d'ANGLURE à l'encontre de WITRY LES REIMS 2.**

**Motif : sur la qualification et la participation de l'ensemble de l'équipe de Witry les Reims 2 certains joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match avec l'équipe supérieur qui ne joue pas ce jour.**

La commission,

Pris connaissance des réserves pour la dire recevable en la forme en la forme

Jugeant en 1<sup>er</sup> ressort

Considérant qu'après enquête de la commission futsal, il s'avère que quatre joueurs LUCIEN B, YOUNES N, ISLAM A et ILYES ont participé au dernier match de l'équipe supérieure du 01/10/2022 CHARLEVILLE ES - WITRY LES REIMS comptant pour le championnat Futsal R1.

Par ces motifs :

Décide de donner match perdu par pénalité à WITRY LES REIMS 2 et d'homologuer les délais d'appel écoulés le résultat suivant :

**WITRY LES REIMS 2 (0 but / moins 1 point) - ANGLURE FUTSAL (3 buts / 3 points)**

**En application de l'article 27.1 des RP de la ligue LGEF**

**Droit administratif de 40 € au débit du compte de WITRY LES REIMS 2.**

**Match n° Championnat futsal District du 4 novembre 2022**

**Witry les Reims 2 - Nec FC**

**Réserves déposées par le capitaine de NEC FC à l'encontre de WITRY LES REIMS 2.**

**Motif : sur la qualification et la participation de l'ensemble de l'équipe de Witry les Reims 2 certains joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match avec l'équipe supérieur qui ne joue pas ce jour.**

La commission,

Pris connaissance des réserves pour la dire recevable en la forme en la forme

Jugeant en 1<sup>er</sup> ressort

Considérant qu'après enquête de la commission futsal, il s'avère que trois joueurs YOUNES N, ISLAM A et Reda S ont participé au dernier match de l'équipe supérieure du 22/10/2022 BEHREN S. FUTSAL - WITRY LES REIMS comptant pour le championnat Futsal R1.

Par ces motifs :

Décide de donner match perdu par pénalité à WITRY LES REIMS 2 et d'homologuer les délais d'appel écoulés le résultat suivant :

**WITRY LES REIMS 2 (0 but / moins 1 point) - NEC FC (3 buts / 3 points)**

**En application de l'article 27.1 des RP de la ligue LGEF**

**Droit administratif de 40 € au débit du compte de WITRY LES REIMS 2.**

\*\*\*\*

## PROCEDURE D'APPEL

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel (configuration sportive) du District Marne (article 190 du RG de la FFF) dans un délai de 7 jour franc à compter du lendemain de leur publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>).

Le président :

M. GADROY Grégory

Le secrétaire :

M. BRUERRE Mickael

